

CONTRAT DE RESERVATION

LE CLOS DU THERON

Maison d'hôtes
6 rue Mallet-
34660 Cournonterral- France

Tél :0033 (0)4 67 85 05 79
Mobile : 0033 (0)6 60747137

www.leclosdutheron.com -
contact@leclosdutheron

Madame, Monsieur,

Permettez que nous vous adressions un contrat de location à compléter pour valider votre séjour dans une des chambres d'hôtes du Clos Du Théron. N'hésitez pas à nous joindre pour toute information complémentaire. Nous espérons avoir bientôt le plaisir de faire votre connaissance.

Très cordialement.

Christine Rouberties

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Pays :
E-mail :
Téléphone :
Téléphone mobile :

Réservation du séjour:

	Date d'arrivée entre 17h et 19h	Date de départ avant 11h	Nombre de nuits
La vigne bleue (27m2)	... / ... / 20 / ... / 20 ...	-----
Les sarments ocres (29m2)	... / ... / 20 / ... / 20 ...	-----
Suite l'entre cœur (38m2)	... / ... / 20 / ... / 20 ...	-----
Le terroir lin (17m2)	... / ... / 20 / ... / 20 ...	-----

Merci de téléphoner pour fixer un rdv en cas d'arrivée en dehors des crneaux

Observations:

Matériel bébé (lit, chaise, pot) mis à disposition gratuitement selon disponibilité

.....
.....

Tarifs: La taxe de séjour de 1.15 par personne et par nuit est à rajouter.

Tarifs des chambres petit déjeuner compris				
Chambre	Nombre de personne	Basse saison	Moyenne saison	Haute saison
Terroir lin	1	69,00 €	74,00 €	83,00 €
	2	79,00 €	84,00 €	93,00 €
Sarments ocres et Vigne bleue	1	76,00 €	81,00 €	90,00 €
	2	86,00 €	91,00 €	100,00 €
Entre coeur	1	84,00 €	89,00 €	99,00 €
	2	94,00 €	99,00 €	109,00 €
	3	124,00 €	129,00 €	139,00 €

Coût du séjour:

Coût des nuitées standard :.....

Options :.....

Total :

Montant de l'acompte à régler : €

(25% du coût total avec un minimum du coût de la première nuitée)

Règlement de l'acompte

- Virement bancaire :
Rouberties Christine IBAN: FR76 1350 6100 0085 1051 7997 423 BIC: AGRIFRPP835
- Chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de Christine Rouberties
- Via notre site internet www.leclosdutheron.com (banque du site située en Irlande)
- Par Wero au 0660747137

Le règlement du solde se fera en fin de séjour.

Les chèques vacances sont acceptés pour régler une partie du séjour (30%)

Cette réservation prendra effet à la réception du présent contrat signé, ainsi que du règlement des arrhes, sous 5 jours après confirmation de nos disponibilités par téléphone ou par email

Je soussigné déclare être d'accord sur les termes du contrat, après avoir pris connaissance des conditions générales.

Le: ... / ... / 20 ... , à

Signature du client précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

CONDITIONS GENERALES CHAMBRES D'HOTES

Ce contrat est destiné à l'usage de la réservation de séjours en chambres d'hôtes au Clos du Théron, 6 rue Mallet, 34660 Cournonterral.

Nous ferons tout notre possible pour réserver à nos hôtes un accueil chaleureux, et leur permettrons ainsi de profiter pleinement de notre région.

Dispositions générales : Le locataire ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'expiration de la période de location initialement prévue sur le présent contrat, sauf accord du propriétaire.

Aucune modification (rature, surcharge, ...) ne sera acceptée dans la rédaction du contrat sans l'accord des deux parties.

Le propriétaire s'engage à ne divulguer à aucun tiers les informations de quelque nature que ce soit, sur quelque support que ce soit, que le locataire aura été amené à lui donner à l'occasion de l'exécution du présent contrat. Ces dernières dispositions ne sont toutefois pas applicables s'agissant des demandes de renseignements qui seraient formulées par les administrations et/ou les Tribunaux.

Paiement : La réservation devient effective dès lors que le client aura fait parvenir au propriétaire un acompte de 25 % du montant total du prix du séjour avec un minimum d'une nuitée par chambre retenue et un exemplaire du contrat signé sous une semaine. Il appartient au locataire de conserver une copie du document signé. Nos prix s'entendent sans la taxe de séjour. Le solde est à régler le jour du départ de la maison d'hôtes aux propriétaires. Les consommations et les prestations supplémentaires non mentionnées dans le présent contrat seront à régler en fin de séjour au propriétaire.

Annulation par le client : Toute annulation doit être notifiée par au propriétaire si possible avec un écrit (mail ou courrier).

- a) Si l'annulation intervient plus de 8 jours avant le début du contrat, les arrhes seront remboursées moins le montant des éventuels frais de gestion appliqués par les OTA ou la banque (de 8 à 10% des sommes versées en général)
- b) Si l'annulation intervient dans la semaine précédant le début du séjour, le montant des arrhes reste acquis au propriétaire.
- c) Si l'annulation intervient moins de 24 heures avant le début du séjour, le montant des arrhes reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.

Si le client ne se manifeste pas avant 19 heures le jour prévu de début de séjour, le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de ses chambres d'hôtes. Le montant des arrhes reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.

- d) En cas de séjour écourté, le prix correspondant au coût de l'hébergement reste intégralement acquis au propriétaire.

Annulation par le propriétaire : Lorsqu'avant le début du séjour, le propriétaire annule ce séjour, il doit informer le client par lettre ou courrier électronique. Le client sera remboursé immédiatement des sommes versées.

Arrivée : Le client doit se présenter le jour précisé et aux heures mentionnées sur le présent contrat. En cas d'arrivée tardive ou différée, le client doit prévenir le propriétaire et convenir d'un RDV.

Utilisation des lieux : Le client devra respecter le caractère paisible des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Il s'engage à rendre les chambres en bon état, et à ne pas fumer dans la maison.

Piscine et lieux extérieurs :

Dans la maison **les chaussures sont obligatoires** et tenue correcte.

Les enfants accueillis dans la maison sont sous la responsabilité de leurs parents dans tous les espaces mis à leur disposition par le propriétaire : salon-salle à manger, cuisine, salle de sport, piscine, jardin et garage.

Les cheveux longs seront attachés dans la piscine

Capacité : Le présent contrat est établi pour un nombre précis de personnes. Si le nombre de clients dépasse ce nombre, le propriétaire est en mesure de refuser les clients supplémentaires. Ce refus ne peut en aucun cas être considéré comme une modification ou une rupture du contrat à l'initiative du propriétaire, de sorte qu'en cas de départ d'un nombre de clients supérieur à ceux refusés, aucun remboursement ne peut être envisagé.

Animaux : Pour des raisons d'hygiène et de tranquillité des hôtes, les domestiques sont autorisés dans la maison d'hôtes s'ils sont propres et **ils participent au ménage pour 8€ par jour**. En cas de non-respect de cette clause par le client, le propriétaire peut refuser les animaux. Ce refus ne peut être en aucun cas considéré comme une modification ou une rupture du contrat à l'initiative du propriétaire, de sorte qu'en cas de départ du client, aucun remboursement ne peut être envisagé.

Indications et Plan d'accès Le Clos du Theron :

Venant de Lyon par A7 (12 km) : après Montpellier sortie 22 Saint-Jean-de-Védas. Suivre Sète, Fabrègue. Premier rond-point après Fabrègue, suivre Cournonterral à droite.

Venant de Béziers par A7 (10km) : Sortie 23 Sète. Suivre Gigean. Puis Cournonterral sur votre gauche.

Venant de Clermont Ferrand/Millau (12km) : prendre A750 sortie Pignan.